



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

associations

Question écrite n° 42562

Texte de la question

M. Christophe Castaner interroge M. le ministre de l'intérieur sur les dates de quête au bénéfice de l'association du Souvenir français, qui commémore la mémoire des soldats tombés à la guerre. Cette année, la quête aura lieu du vendredi 1er novembre 2013 au dimanche 3 novembre 2013. Alors que les tombes sont fleuries pour le 1er novembre, il serait certainement plus logique d'ouvrir les dates de quête deux jours avant la floraison effective. Aussi il l'interroge sur la possibilité d'élargir en 2014 les dates de quête de l'association le Souvenir français.

Texte de la réponse

En 2013, les journées nationales de quêtes sur la voie publique réservées à l'association « le Souvenir français » ont eu lieu du vendredi 1er novembre au dimanche 3 novembre. Ces journées correspondent aux dates demandées par l'association. En 2014, les dates sollicitées par cette association couvrent la période allant du jeudi 30 octobre au dimanche 2 novembre. L'élargissement de la période de quêtes sur la voie publique souhaité par « le Souvenir français » afin d'avancer la floraison des tombes a été retenu.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Castaner](#)

Circonscription : Alpes-de-Haute-Provence (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42562

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 novembre 2013](#), page 11975

Réponse publiée au JO le : [11 mars 2014](#), page 2440